

# **CARNET DE BORD**

## **Formation au Diplôme d'Etat**

### **2025-2026**

#### **Discipline « Enseignement instrumental ou vocal »**

- Domaines Classique à contemporain
- Domaines Musique ancienne
- Domaines Jazz et musiques improvisées
- Domaines Musiques actuelles amplifiées

#### **Discipline « Direction d'ensembles »**

- Option instrumentaux
- Option vocaux

#### **Discipline Création musicale contemporaine**

- Option Composition instrumentale et vocale
- Option Composition électroacoustique par support et temps réel

#### **Discipline Formation musicale**

#### **Discipline Accompagnement (option musique)**

## **Lieu de Formation**

- CRR Boulogne-Billancourt : 22 rue de la Belle Feuille – 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT  
Métro 9 Marcel Sembat / Métro 10 Boulogne Jean-Jaurès
- CMA 10 : 6 rue Pierre Bullet – 75010 PARIS  
Métro 4 Château d'Eau / Métro 5 Jacques Bonsergent
- CMA 11 : 7 rue Duranti – 75011 PARIS  
Métro 2-3 Père Lachaise / Métro 9 Voltaire
- CMA 11 – Site Piver : 7 passage Piver – 75011 PARIS  
Métro 3-5-8 -9 République / Métro 11 Belleville
- CMA 13 : 67 avenue Edison – 75013 PARIS  
Métro 5-6-7 place d'Italie / Métro 6 nationale
- CMA 19 : 81 rue Armand Carrel – 75019 PARIS  
Métro 2-5-7bis Jaures / Métro 7bis Bolivar
- CMA 20 : 3 place Carmen – 75020 PARIS  
Métro 2-3 Père Lachaise / Métro 2 Ménilmontant
- Sorbonne Université – Centre universitaire Clignancourt : 2 rue Francis Croisset – 75018 PARIS  
Métro 4 Porte de Clignancourt

## Table des matières

<b>Attendus du Diplôme d'État - <i>référentiel de certification</i></b> .....	<b>4</b>
<b>Maquette des enseignements pédagogiques</b> .....	<b>6</b>
<b>Planning de la formation</b> .....	<b>8</b>
Formation DE – 1 <sup>ère</sup> année .....	8
Formation DE – 2 <sup>ème</sup> année .....	9
Formation DE – 3 <sup>ème</sup> année .....	11
<b>Descriptif des enseignements</b> .....	<b>12</b>
UE 3 Exercer une pratique pédagogique .....	12
UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique .....	14
UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel .....	17
<b>Stage de tutorat</b> .....	<b>20</b>
<b>Épreuves terminales de la formation</b> .....	<b>22</b>
<b>Assiduité et Sanctions</b> .....	<b>24</b>
<b>Fiche de renseignements – stage</b> .....	<b>26</b>
<b>Fiche de renseignements – épreuves terminales</b> .....	<b>27</b>

## Attendus du Diplôme d'État - référentiel de certification

Les attendus du Diplôme d'État de professeur de musique sont définis par un référentiel, en annexe de l'arrêté du 29 juillet 2016

### **1. Être engagé dans une pratique musicale**

#### **1A. Pratiquer une ou plusieurs disciplines musicales**

- Maitriser une pratique musicale
- Maitriser un répertoire représentatif de sa discipline principale
- Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux
- Porter un regard critique sur sa pratique artistique
- Aborder de nouveaux répertoires

#### **1B. Développer sa culture musicale et professionnelle**

- Avoir des connaissances dans les domaines de la lutherie, et/ou de l'organologie, et/ou des nouvelles technologies etc. en relation avec sa pratique artistique
- Être informé de l'actualité musicale et artistique
- S'exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, de sa pratique
- S'inscrire dans le monde contemporain en s'appuyant sur des références historiques
- Être sensibilisé à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales

### **2. Mettre en œuvre un projet pédagogique**

#### **2A. construire et organiser sa réflexion pédagogique**

- Connaître les textes en vigueur portant sur l'orientation et l'organisation de l'enseignement artistique initial
- Rédiger son projet d'enseignement
- Élaborer des outils pédagogiques à partir de ces éléments en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges
- Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique

#### **2B. Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves**

- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective
- Avoir des connaissances en science de l'éducation
- Savoir analyser les motivations et les projets des élèves
- Savoir identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves

#### **2C. Mener des séances d'apprentissage**

- Comprendre le sens musical de l'œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels
- Organiser et utiliser l'espace en vue de favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique
- Connaître les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale
- Alerter les élèves sur les risques physiologiques et les moyens de prévention
- Formuler des propositions, des consignes
- Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine
- Donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations...
- Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie
- Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves
- Proposer des situations favorisant la créativité et l'inventivité
- Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers etc.
- Dans le cadre de cours collectifs, pratiquer une pédagogie différenciée
- Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive

Développer le lien entre l'écoute, l'oralité et l'écriture musicale

Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève

Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

### **2D. Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante**

---

Mettre en regard les éléments techniques et l'expression artistique

Mettre son expérience d'artiste au service de sa démarche pédagogique

Conduire l'élève à développer une expression et une interprétation personnelle

### **2E. Évaluer et orienter dans le cadre du cursus**

---

Définir des objectifs d'apprentissage avec les critères appropriés pour en évaluer le résultat

## **3. Être acteur du projet pédagogique et artistique de l'établissement**

---

### **3A. Participer à la réalisation du projet de l'établissement**

---

Prendre en compte le contexte social et culturel de l'établissement et de son territoire

Être force de proposition dans l'évolution du projet

### **3B. Travailler en équipe**

---

*(pas d'attendus pour cette activité)*

### **3C. Informer les acteurs de l'établissement de son activité**

---

Communiquer sur sa démarche pédagogique

## **4. Être acteur du projet de l'établissement dans sa dimension territoriale**

---

### **4A. Développer les relations avec des publics diversifiés**

---

Connaître et appréhender l'environnement de l'établissement (les publics et les institutions)

### **4B. Participer à un réseau territorial**

---

*(pas d'attendus pour cette activité)*

## **Compléments uniquement pour la discipline *Direction d'ensembles instrumentaux***

---

### **DEI.1 Organiser et conduire des répétitions**

---

Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition

Explicitiser les objectifs à atteindre

Organiser les séquences au sein d'une répétition

Déterminer et conduire la progression du groupe

Utiliser l'exemple vocal et/ou instrumental et un instrument polyphonique

S'adapter constamment au résultat de la prestation

Développer la communication verbale et son économie

Susciter et relancer l'intérêt et la concentration de l'ensemble du groupe et de chacune de ses composantes

### **DEI.2 Construire et gérer la dynamique du groupe**

---

Connaître les éléments de base de la dynamique du groupe

Créer un contexte favorisant les échanges

Savoir écouter et prendre en compte les avis

Faire preuve de calme et d'assurance

## Maquette des enseignements pédagogiques

Maquette Formation Diplôme d'État de Professeur de musique							PSPBB								
							1 <sup>re</sup> année	2 <sup>re</sup> année	3 <sup>re</sup> année	ECTS	Modalité d'enseignement	Dispensé par	Validé		
							h/semestre								
<b>ARTISTIQUE</b>															
UE 1 Etre engagé dans une pratique musicale	Pratique instrumentale ou vocale dans sa discipline							volume horaire DNSPM			PSPBB	PSPBB			
	Pratique collective								60						
	Enseignement complémentaire								12						
	Réalisation artistique personnelle (concerts, récitals, projets de fin d'études etc.)								5						
	Outils musicaux et techniques (Sorbonne Université)								8						
									4						
							Total ECTS UE 1			89					
UE 2 S'inscrire dans une démarche de recherche	Cultures musicales appliquées (Sorbonne Université)							volume horaire DNSPM			SU ou GE	PSPBB			
	Travail individuel de Recherche (TIR)	Méthodologie du travail de recherche – Accompagnement à la recherche							6						
		Réalisation du TIR							10	10	4	Collectif / Individuel			
	Langue vivante étrangère							volume horaire DNSPM			PSPBB	PSPBB			
	Épreuves terminales	Épreuve écrite	Rendu et soutenance du Travail Individuel de Recherche						4						
								Total ECTS UE 2			22				
<b>PEDAGOGIQUE</b>															
UE 3 Exercer une pratique pédagogique	Pédagogie individuelle	Stage d'observation dans un département pédagogique							15		3	Individuel	PSPBB	PSPBB	
		Tutorat 1 (dans la discipline principale)							26		5	Individuel			
		Tutorat 2 (dans la discipline principale)							60		12	Individuel			
	Pédagogie de groupe / de la classe	Stage d'observation dans un dispositif d'Education Artistique et Culturelle (EAC)							9		2	Individuel	PSPBB	PSPBB	
		Atelier d'analyse de pratiques							4		1	Groupes			
	Pédagogie des pratiques collectives	Initiation à la direction d'ensembles							30		3	Collectif	PSPBB	PSPBB	
		Pédagogie de l'ensemble													
	Pédagogie de projet	Méthodologie du projet							6		2	Collectif / Individuel	PSPBB	PSPBB	
		Accompagnement et Préparation d'un projet artistique à vocation pédagogique							1		3	Individuel			
	Épreuves terminales	Épreuve pédagogique							2				PSPBB	PSPBB	
		Mise en situation pédagogique							2						
							Total ECTS UE 3			35					
UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique	Méthodologie de l'enseignement musical	Didactique générale et spécialisée							30		3	Collectif	PSPBB	PSPBB	
		Sciences de l'éducation							12		2	Collectif			
		Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique							13		2	Collectif			
		Introduction aux sciences de l'éducation musicale et à la didactique de la musique							13		2	Collectif			
	Didactique et sociologie de la musique	Pédagogie de l'éveil musical							13		2	Collectif	SU	PSPBB	
		Représentations sociales de la musique OU Enseigner la musique à l'école							13		2	Collectif			
		Anatomie et transmission du geste musical							16		2	Groupes / Collectif			
		Ateliers pédagogiques							8	8	2	Groupes ou Collectif			
		module 1 : Autour du mouvement module 2 : Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent module 3 : Autour du rythme et du corps module 4 : Autour de la voix (physiologie et phonologie)													
									8		17				
<b>PROFESSIONNALISATION</b>															
UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel	Enseignement artistique et situations de handicap	module 1 : Cadre légal et réglementaire module 2 : Trouble DYS module 3 : Spectre de l'autisme module 4 : Handicaps visuels et auditifs							8	8	2	Groupes ou Collectif	PSPBB	PSPBB	
		Connaissances générales sur l'environnement professionnel du Professeur de musique							6	6	2	Collectif			
		Environnement institutionnel du musicien							26		3	Collectif			
	Gestion de la musique	Notions générales de droit appliquées à la musique							13		2	Collectif	SU	PSPBB	
		Atelier prise de parole							24		3	Groupes / Collectif			
		Préparation aux entretiens							4	1					
	Communication et techniques d'entretien	Accompagnement personnalisé							1,5		1,5	2	Groupes	PSPBB	PSPBB
		module 1 : CV, lettre de motivation module 2 : Projet d'enseignement									2				
		Épreuves terminales									17				
							Total ECTS			180					
							Total Heures DE			123	169	105			

Maquette Formation Diplôme d'État de Professeur de musique							PSPBB							
* Discipline Formation musicale							1 <sup>re</sup> année	2 <sup>re</sup> année	3 <sup>re</sup> année	ECTS	Modalité d'enseignement	VAA possible	Dispensé par	Validé
							h/semestre							
	ARTISTIQUE													
UE 1 Etre engagé dans une pratique musicale	Pratique instrumentale ou vocale dans sa discipline				45	45	45	60		Individuel	oui	PSPBB	PSPBB	
	Pratique collective				volume horaire à préciser en fonction de la discipline principale			11		Semi-collectif	oui			
	Enseignement complémentaire	Pratique du clavier			15			2		Individuel	—(1)			
		Technique vocale				15		2		Individuel	—(1)			
		Enseignement complémentaire					7	1		Collectif ou Semi-collectif	oui			
	Réalisation artistique personnelle (concerts, récitals, projets de fin d'études etc.)						1	8		Individuel et Collectif	oui			
	Outils musicaux et techniques (Sorbonne Université)				52			4		Collectif	—(1)	SU		
							Total ECTS UE 1			88				
UE 2 S'inscrire dans une démarche de recherche	Cultures musicales appliquées (Sorbonne Université)						78	65		6	Collectif	oui	SU	PSPBB
	Travail individuel de Recherche (TIR)	Méthodologie du travail de recherche - Accompagnement à la recherche				10	10	4		Collectif / Individuel	—(1)	PSPBB	PSPBB	
		Réalisation du TIR					1	4		Individuel	non			
	Langue vivante étrangère				20	20	20	6		Collectif	—(1)			
	Épreuves terminales	Épreuve écrite	Rendu et soutenance du Travail Individuel de Recherche					2						
							Total ECTS UE 2			22				
PEDAGOGIQUE														
UE 3 Exercer une pratique pédagogique	Pédagogie individuelle	Stage d'observation en direction de chœur			15			3		Individuel	—(1)	PSPBB	PSPBB	
		Tutorat 1 (dans la discipline FM)				26		5		Individuel	non			
		Tutorat 2 (dans la discipline FM)					60	12		Individuel	non			
	Pédagogie de groupe / de la classe	Stage d'observation dans un dispositif d'Education Artistique et Culturelle (EAC)			9			2		Individuel	—(1)			
		Atelier d'analyse de pratiques				4		1		Groupes	—(1)			
	Pédagogie des pratiques collectives	Conception de textes pédagogiques					1	1		Groupes	non			
		Initiation à la direction d'ensembles			30			3		Collectif	oui			
	Pédagogie de projet	Pédagogie de l'ensemble					6	2		Collectif / Individuel	—(1)			
		Méthodologie du projet					1	3		Individuel	non			
	Épreuves terminales	Épreuve pédagogique	Mise en situation pédagogique					2						
	Épreuve pratique			Réalisation du projet artistique à vocation pédagogique				2						
							Total ECTS UE 3			36				
UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique	Méthodologie de l'enseignement musical	Didactique générale et spécialisée			30			3		Collectif	—(1)	PSPBB	PSPBB	
		Sciences de l'éducation			12			2		Collectif	oui			
		Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique				13		2		Collectif	—(1)			
	Didactique et sociologie de la musique	Introduction aux sciences de l'éducation musicale et à la didactique de la musique			13			2		Collectif	—(1)		SU	
		Pédagogie de l'élève musical			13			2		Collectif	—(1)			
	Le corps dans l'enseignement musical	Représentations sociales de la musique OU Enseigner la musique à l'école			13			2		Collectif	—(1)		PSPBB	
		Anatomie et transmission du geste musical				16		2		Groupes / Collectif	—(1)			
	Ateliers pédagogiques	module 1 : Autour du mouvement module 2 : Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent module 3 : Autour du rythme et du temps module 4 : Autour de la voix (physiologie et phonologie)				8	8	2		Groupes ou Collectif	—(1)			
							Total ECTS UE 4			17				
PROFESSIONALISATION														
UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel	Enseignement artistique et situations de handicap	module 1 : Cadre légal et réglementaire module 2 : Troubles DYS module 3 : Spectre de l'autisme module 4 : Handicaps visuels et auditifs				8	8	2		Groupes ou Collectif	—(1)	PSPBB	PSPBB	
		Connaissances générales sur l'environnement professionnel du Professeur de musique				6	6	2		Collectif	oui			
	Environnement territorial et professionnel	Environnement institutionnel du musicien				26		3		Collectif	—(1)		SU	
		Notions générales de droit appliquées à la musique				13		2		Collectif	—(1)			
	Gestion de la musique	Atelier prise de parole				24		3		Groupes / Collectif	non		PSPBB	
		Préparation aux entretiens					4	1		Groupes	oui			
	Accompagnement personnalisé	module 1 : CV, lettre de motivation module 2 : Projet d'enseignement			1,5		1,5	2		Groupes	oui			
	Épreuves terminales	Épreuve orale	Entretien devant jury					2						
							Total ECTS UE 5			17				
							Total ECTS			180				
							Total Heures DE	331,5	314	175,5				

<sup>(1)</sup> Module susceptible d'être validé après commission de validation des acquis

## Planning de la formation

### Formation DE – 1<sup>ère</sup> année

#### UE 3 Exercer une pratique pédagogique

##### LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE – 15h

→ Stage d'observation dans un département pédagogique - à effectuer entre novembre 2025 et fin-mai 2026 (au plus tard)

##### LA PÉDAGOGIE DE GROUPE / DE CLASSE – 9h

→ Stage d'observation dans un dispositif d'EAC - à effectuer entre novembre 2025 et fin-mai 2026 (au plus tard)

##### LA PÉDAGOGIE DES PRATIQUES COLLECTIVES

→ Initiation à la direction d'ensembles et Pédagogie de l'ensemble – CMA 19 (auditorium)/CMA 11\* (salle des ensembles)

Jeudi 02 octobre	: 9h30-13h	Jeudi 13 novembre*	: 9h30-13h	Jeudi 04 décembre	: 9h30-13h
Jeudi 09 octobre	: 9h30-13h	Jeudi 20 novembre*	: 9h30-13h	Jeudi 11 décembre	: 9h30-13h
Jeudi 16 octobre	: 9h30-13h			Jeudi 18 décembre	: 9h30-13h

#### UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique

##### MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

→ Didactique générale et spécialisée

Jeudi 15 janvier	: 9h30-13h	Cours théorique	CMA 13 (salle 110)
Jeudi 19 février	: 9h30-13h30	Bois/Cuivres	CMA 13 (salle 110)
Samedi 21 février	: 9h30-12h30/14h-17h	Jazz/MAA	CRR de Paris
Samedi 21 mars	: 9h30-12h30/13h30-16h30	Cordes	CMA 13 (salle d'orchestre)
Jeudi 12 mars	: 9h30-13h30	Chant/Direction	CMA 11 (site Piver)
Jeudi 19 mars	: 9h-13h	FM/Piano-orgue	CMA 10 (auditorium/salle 25)
Jeudi 26 mars	: 9h30-13h	Accordéon/Création	CMA 11 (site Piver)
Jeudi 02 avril	: 9h30-13h	Cours théorique	CMA 13 (salle 110)

→ Sciences de l'éducation – CMA 10 (salle 004)

Jeudi 22 janvier	: 9h15-12h15	Jeudi 05 février	: 9h15-12h15
Jeudi 29 janvier	: 9h15-12h15	Jeudi 12 février	: 9h15-12h15

#### UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel

##### COMMUNICATION ET TECHNIQUES D'ENTRETIEN

→ Atelier Prise de parole – CMA 11 site Piver (Salle Callas\*) – Salle Nina Simone°), site Duranti (Salle Rostand)

Lundi 23 février*	: 9h30-12h30/14h-17h	toute la promo	Jeudi 11 juin°	: 9h30-12h30/13h30-16h	groupe 1
Jeudi 26 février*	: 9h30-12h30/14h-17h	toute la promo	Jeudi 18 juin°	: 9h30-12h30/13h30-16h	groupe 2
Lundi 22 juin	: 9h30-12h30/14h-17h	toute la promo			

→ Accompagnement personnalisé (CV, lettre de motivation) – CMA 20

Jeudi 09 avril	: 9h30-11h30	groupe 3	Jeudi 16 avril	: 9h30-11h30	groupe 1
Jeudi 09 avril	: 11h30-13h30	groupe 2	Jeudi 16 avril	: 11h30-13h30	groupe 4

## Formation DE – 2<sup>ème</sup> année

### UE 2 S'inscrire dans une démarche de recherche

#### TRAVAIL INDIVIDUEL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

##### → Méthodologie et accompagnement à la recherche – CRR Boulogne-Billancourt (*salle 6*)

Jeudi 09 octobre	: 9h30-12h30	Jeudi 11 décembre	: 9h30-13h
Jeudi 13 novembre	: 9h30-13h		

##### → Rédaction du TIRP

Avant le 20 décembre	: remise d'un document de 2 à 4 pages présentant le sujet, la problématique et un 1 <sup>er</sup> état de la bibliographie
Avant le 31 janvier 2026	: commission de validation des sujets et retour aux étudiants
Avant le 05 avril	: remise des travaux de documentation et de lecture, et du plan de rédaction détaillée
Avant le 27 juin	: remise d'un point sur l'avancement de l'objet pratique
Avant le 05 septembre	: remise d'une partie (corps du TIR) entièrement rédigée
Avant le 03 octobre	: remise de l'intégralité de l'objet pratique
Avant le 07 novembre	: remise au tuteur de l'intégralité du TIR
Avant le 12 décembre	: remise du TIR au PSPBB

### UE 3 Exercer une pratique pédagogique

#### LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE

##### → Stage pratique *Tutorat 1 (26h)* - à effectuer entre le 03 novembre 2025 et le 30 mai 2026 (au plus tard)

#### LA PÉDAGOGIE DE GROUPE – 4h

##### → Atelier d'analyse de pratiques – CMA 20

Jeudi 07 mai	: 9h30-13h30	groupe 1	Jeudi 28 mai	: 9h30-13h30	groupe 3
Jeudi 21 mai	: 9h30-13h30	groupe 2			

### UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique

#### LE CORPS DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

##### → Anatomie et transmission du geste musical – CMA 13 (salle 102 – salle 104\*)

Jeudi 22 janvier	: 9h30-12h30	groupe 1	Jeudi 19 février	: 9h30-12h30	groupe 2
Jeudi 29 janvier	: 9h30-12h30	groupe 1	Jeudi 12 mars	: 9h30-12h30	groupe 2
Jeudi 05 février	: 9h30-12h30	groupe 1	Jeudi 19 mars	: 9h30-12h30	groupe 2
Jeudi 12 février	: 9h30-12h30	groupe 1	Jeudi 26 mars	: 9h30-12h30	groupe 2
Jeudi 26 février*	: 9h30-12h30	groupe 1	Jeudi 26 février*	: 14h-17h	groupe 2

→ Atelier pédagogique

- Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent – CMA 13 (salle 102)
- Jeudi 02 octobre : 9h30-11h30 *groupe 1*      Jeudi 20 novembre : 9h30-11h30 *groupe 2*
- Jeudi 18 décembre : 9h30-11h30 *groupe 1*      Jeudi 15 janvier : 9h30-11h30 *groupe 2*
- Pédagogie du mouvement – CMA 11 (salle varèse)
- Jeudi 16 octobre : 9h30-13h30 *groupe 1*      Jeudi 27 novembre : 9h30-13h30 *groupe 2*

→ Enseignement artistique et situations de handicap – CMA 13

- Lundi 20 octobre : 10h-14h      Module *cadre légal et réglementaire (salle d'orchestre)*  
 Jeudi 27 novembre (*groupe 1*) OU Jeudi 08 janvier (*groupe 2*) : 9h30-13h30      Module *trouble DYS (salle 102)*.

## COURS UNIVERSITAIRE – DIDACTIQUE ET SOCIOLOGIE DE LA MUSIQUE

→ 1<sup>er</sup> semestre – Sorbonne Université

- Introduction à la pédagogie de l'éveil musical : vendredi 9h-11h *semaine paire* (salle 120)  
 Généalogies et transmissions musicales : vendredi 9h-11h *semaine impaire* (salle 125)

→ 2<sup>ème</sup> semestre – Sorbonne Université (salle 125)

- Enseigner la musique à l'école      OU      Représentations sociales de la musique  
 vendredi 9h-11h *semaine paire* (salle 120)      vendredi 9h-11h *semaine paire* (salle 134)  
 Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique : vendredi 11h-13h *semaine impaire* (salle 134)

## UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel

## COURS UNIVERSITAIRE – GESTION DE LA MUSIQUE

→ 1<sup>er</sup> semestre – Sorbonne Université (salle 125)

- Notions générales de droit appliquées à la musique : vendredi 11h-13h *semaine impaire* (salle 125)

→ 2<sup>ème</sup> semestre – Sorbonne Université (salle 125)

- Environnement institutionnel du musicien : vendredi 11h-13h (salle 126)

## ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

→ Connaissances générales sur l'environnement professionnel du Professeur de musique (*1<sup>ère</sup> partie*) – en visio

- Jeudi 23 octobre : 9h30-12h30  
 Jeudi 04 décembre : 9h30-12h30

## Formation DE – 3<sup>ème</sup> année

### UE 3 Exercer une pratique pédagogique

#### LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE

- Stage pratique *Tutorat 2 (60h)*

#### LA PÉDAGOGIE DE PROJET

- Méthodologie du projet et accompagnement

Réunion(s) avec l'ensemble de la promotion et rendez-vous individuels tout au long de l'année

### UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique

#### TRAVAIL INDIVIDUEL DE RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

- Accompagnement à la recherche / rédaction et finalisation du TIRP

Avant le 05 septembre : remise d'une partie entièrement rédigée

Avant le 03 octobre : remise de l'objet pratique

Avant le 07 novembre : remise à la tutrice de l'intégralité du TIRP

Avant le 15 décembre : remise du TIRP au PSPBB

#### LE CORPS DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

- Enseignement artistique et situations de handicap – CMA 13 (salle 102)

Jeudi 13 novembre : 9h30-13h30 Module *spectre de l'autisme*

Jeudi 22 janvier : 9h30-13h30 Module *handicaps visuels et auditifs*

- Atelier pédagogique – 2<sup>ème</sup> partie – CMA 13

Jeudi 23 octobre : 9h30-13h30 Module *autour du rythme et du corps* (studio de danse 100)

Jeudi 11 décembre : 9h30-13h Module *autour de la voix* (salle 102)

### UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel

#### ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL

- Connaissances générales sur l'environnement professionnel du professeur de musique (2<sup>ème</sup> partie) – en visio

Jeudi 16 octobre : 9h30-12h30

Jeudi 20 novembre : 9h30-12h30

#### COMMUNICATION ET TECHNIQUE D'ENTRETIEN

- Préparation aux entretiens – mezzanine CRR Boulogne-Billancourt

Jeudi 09 octobre : 9h-13h

## Descriptif des enseignements

### UE 2 S'inscrire dans une démarche de recherche

#### TRAVAIL INDIVIDUEL DE RECHERCHE

Nom du cours	<b>Méthodologie et accompagnement à la recherche / Réalisation du TIR</b>
Objectifs	<p>Développer une attitude de recherche et d'approfondissement ;</p> <p>Acquérir une méthodologie dans la recherche de la documentation, de l'information, la structuration du propos et du discours écrit ;</p>
Contenus	<p>Mener une recherche personnelle avec une honnêteté et une pertinence dans la démarche intellectuelle et pédagogique.</p> <p>Le TIRP consiste en l'élaboration d'un objet pédagogique pratique, concret et utile pour les étudiants, leurs futurs collègues et / ou leurs élèves - aboutissement d'une recherche et d'une réflexion sur les pratiques et les contenus d'enseignement.</p> <p>Il s'agit d'entreprendre la rédaction d'un texte cohérent répondant au cahier des charges fixé par le PSPBB, à la fois en confrontant des ressources bibliographiques ou des rencontres et en posant une problématique souvent liée à son expérience ou à son parcours personnel par l'analyse de ses propres représentations</p>
Enseignant	Constance LUZZATI
Évaluation	<p>Contrôle continu donnant lieu à deux notations sur 20 basées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'assiduité et la participation active ET sur le rendu des documents demandés à chaque étape de l'élaboration du TIRP suivant le cahier des charges du PSPBB ;</li> <li>- sur la rédaction du TIR.</li> </ul>

### UE 3 Exercer une pratique pédagogique

#### LA PÉDAGOGIE INDIVIDUELLE

Nom du stage	<b>Stage d'observation dans un département pédagogique (15h)</b>
Objectifs	<p>Ce stage consiste en l'observation et l'analyse d'un département pédagogique distinct de celui de l'étudiant. Celui-ci assiste à des cours dans minimum 3 classes qui constituent le département choisi.</p> <p>Il s'agit pour l'étudiant de se familiariser à un environnement professionnel concret à travers l'observation de pratiques pédagogiques diversifiées et innovantes. Le décalage d'instrument suscité par l'observation d'un département pédagogique distinct de celui de l'étudiant, permettra de créer une situation formative où les fondamentaux de la pédagogie musicale (la musique et sa transmission) seront au centre des préoccupations. Ce stage doit également permettre d'initier chez l'étudiant une première construction et organisation dans sa réflexion pédagogique, de le sensibiliser au métier et de prendre conscience de sa complexité.</p>
Évaluation	<p>Évaluation opérée sur la base d'un rapport de stage à rendre au plus tard 3 semaines après la date de fin du stage.</p> <p>Dans le rapport de stage, il est demandé à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une description du fonctionnement du département pédagogique ainsi que les points communs et spécificités des enseignements des différentes disciplines ;</li> <li>- un retour réflexif sur les situations et outils pédagogiques observés afin de se les approprier au sein de sa pratique personnelle d'enseignement ;</li> <li>- un bilan global du stage (auto-évaluation, apports du stage, critiques constructives...).</li> </ul>
Nom du stage	<b>Tutorat 1 – didactique de la discipline (26h)</b>
	Cf. Stage de tutorat

Nom du stage	<b>Tutorat 2 – didactique de la discipline (60h)</b>
	Cf. Stage de tutorat

## LA PÉDAGOGIE DE GROUPE / DE LA CLASSE

Nom du stage	<b>Stage d'observation dans un dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle (9h)</b>
Objectifs	<p>Aborder la pédagogie de groupe par l'observation de différents dispositifs d'apprentissage de la musique par la pratique collective ;</p> <p>Approcher les atouts de cette forme d'enseignement, sa mise en place et son organisation ;</p> <p>Se familiariser à un environnement professionnel concret à travers l'analyse de pratiques pédagogiques diversifiées ;</p> <p>Initier chez l'étudiant une première construction et organisation de réflexion pédagogiques, de le sensibiliser au métier et de prendre conscience de sa complexité.</p>
Contenus et organisation	<p>L'étudiant assiste aux différents Tutti ou partiels d'un nouveau dispositif d'apprentissage musical afin d'appréhender et entamer une réflexion sur ce type de situation.</p> <p>Outre l'observation du dispositif, l'étudiant pourra prendre en main, après concertation avec l'enseignant, la gestion d'un groupe pendant une vingtaine de minutes.</p>
Évaluation	<p>Évaluation opérée sur la base d'un rapport de stage à rendre au plus tard 3 semaines après la date de fin du stage.</p> <p>Dans le rapport de stage, il est demandé à l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une description du fonctionnement général du dispositif pédagogique ;</li> <li>- un retour réflexif sur les situations de pédagogie de groupe et outils pédagogiques observés afin de porter un regard sur les notions d'interactivité et d'échanges au sein du groupe, d'émulation, d'apprentissage collectif et collaboratif etc. ;</li> <li>- un bilan global du stage (auto-évaluation de la prise en main du groupe, apports du stage, critiques constructives...).</li> </ul>

Nom du cours	<b>Atelier d'analyse de pratiques</b>
Objectifs	<p>Apporter une analyse concrète et pratique de différentes situations en pédagogie de groupe ;</p> <p>Permettre de mieux appréhender des situations analogues, de se préparer à affronter des situations semblables, de comprendre par homomorphisme d'autres situations ;</p> <p>Définir des objectifs de connaissance, de remédiation, d'approfondissement ;</p> <p>Se questionner sur la pédagogie de groupe dans l'enseignement instrumental (les atouts, les aptitudes nécessaires au bon fonctionnement, les notions d'interactivité, d'émulation et de motivation, la gestion des échanges verbaux et musicaux, la notion d'apprentissage collaboratif, les outils pédagogiques adaptés) ;</p> <p>Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe etc.</p>
Enseignant	Emmanuel ORIOL
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

## LA PÉDAGOGIE DE PROJET

Nom du cours	<b>Méthodologie du projet et accompagnement</b>
Objectifs	<p>En lien avec la préparation du projet artistique à vocation pédagogique,</p> <p>Développer les capacités de l'étudiant à concevoir, présenter et mener à bien un projet musical et pédagogique ;</p> <p>Aborder les aspects artistiques connexes au cœur de la pratique artistique (scénographie, mise en place etc.) ainsi que les aspects plus professionnalisant relatifs à la gestion de projet (réalisation d'une conduite, d'un planning prévisionnel, d'une fiche technique etc.).</p>
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active + rendu du pré-projet

### LA PÉDAGOGIE DES PRATIQUES COLLECTIVES

Nom du cours	<b>Initiation à la direction d'ensembles et Pédagogie de l'ensemble</b>
Objectifs	<p>Apprendre à favoriser le développement chez les élèves, par la pratique collective, d'un niveau d'exigence artistique sans attendre le niveau technique ;</p> <p>Apprendre à gérer un ensemble instrumental non nomenclaturé (hétérogène dans sa composition mais aussi potentiellement dans les niveaux des musiciens) ;</p> <p>Exemples de réinvestissements possibles : La FM instrumentale, la musique de chambre en cycle 1, l'atelier de pratiques collectives libres, les « exercices d'orchestre ».</p>
Enseignant	Laurent GOOSAERT
Évaluation	<p>Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'assiduité et la participation active ;</li> <li>- sur le rendu d'un document détaillant les pistes puisées dans le module pour mettre en œuvre des pratiques collectives « tout terrain » et transversales au sein de la pratique personnelle d'enseignement / « Qu'est-ce que ce module a éclairé dans ma pratique de la gestion du collectif ? »</li> </ul>

### UE 4 Construire sa culture et sa réflexion pédagogique

#### MÉTHODOLOGIE DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Nom du cours	<b>Didactique générale et spécialisée</b>
Objectifs	<p>Aborder les notions liées au processus d'enseignement et d'apprentissage, méthodes et techniques d'enseignement, matériel didactique, gestion de la situation de l'enseignement etc. (triangle didactique, transposition didactique, pratiques sociales de référence etc.) ;</p> <p>Avoir un regard sur l'acte d'apprendre (la question du sens, le concept de représentation, la notion de métacognition, le concept de « situation-problème » etc.) ;</p> <p>S'approprier les différentes fonctions de l'évaluation : de l'évaluation diagnostique à l'évaluation sommative en passant par l'évaluation formative ou formatrice.</p> <p>Définir les objectifs de son enseignement et organiser ses savoirs en vue de leur transmission ;</p> <p>Élaborer des outils et des ressources pédagogiques en fonction du profil des élèves ;</p> <p>Savoir hiérarchiser ses idées et apprendre à structurer un cours ;</p> <p>Savoir diversifier les approches pédagogiques pour résoudre une même problématique ;</p> <p>Favoriser une réflexivité permanente sur la pratique enseignante ;</p> <p>Savoir organiser une situation pédagogique en fonction des difficultés liées à l'instrument et aux besoins de l'élève ;</p> <p>Apporter une analyse concrète et pratique de différentes situations pédagogiques.</p>
Enseignant	<u>Bois</u> : Éric PORCHE / <u>Cordes</u> : Simon MILONE, Antoine FOUGERAY, Antonina ZHARAVA / <u>Instruments polyphoniques</u> : Jean Etienne SOTTY et Frédéric DENIS / <u>Chant</u> : Claire BOURNEZ / <u>Jazz-MAA</u> : Julien DUBOIS et Matthieu MARTHOURET / <u>Direction</u> : .... / <u>Formation Musicale</u> : Florent SENIJA / <u>Création</u> : Paul RAMAGE
Évaluation	<p>Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- sur l'assiduité et la participation active ;</li> <li>- sur le rendu d'un document détaillant les objectifs d'enseignement par cycle et les outils/ressources utilisés pour atteindre les objectifs ainsi qu'un lexique des termes de didactique évoqués.</li> </ul>

Nom du cours

### Sciences de l'éducation

Objectifs

Poser des repères généraux en sciences de l'éducation concernant les courants d'idées ayant particulièrement irrigué les pratiques artistiques et leur enseignement ;  
 Aborder les principaux courants pédagogiques et pédagogues dans l'histoire de l'éducation afin de donner des outils de réflexion et d'apporter un regard critique sur la propre pratique pédagogique des étudiants ;  
 Histoire des pédagogies actives ou des courants d'éducation nouvelle. La centration sur l'élève (enfant, adolescent, adulte) et réflexion sur la relation éducative ;  
 Construire une pédagogie conscientisée et adaptable en lien avec une connaissance de différentes méthodes et travaux pédagogiques ;  
 Appréhender les phénomènes et processus en mouvement dans le champ de l'enseignement artistique pour construire sa propre identité dans la conscience du milieu qui l'entoure.

Enseignant

Rémi GOASDOUE

Évaluation

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20 basée :

- sur l'assiduité et la participation active ;
- sur le rendu d'un document (*à préciser*).

## LE CORPS DANS L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

Nom du cours

### Anatomie et transmission du geste musical

Objectifs

Connaitre le fonctionnement du corps à partir de notions anatomiques et physiologiques simples basées sur le mouvement ;  
 Comprendre l'organisation d'un/du geste afin de pouvoir l'observer, le transmettre et l'optimiser ; Savoir déduire des postures et des geste plus adaptés ;  
 Étudier les principaux problèmes de postures rencontrés chez l'enfant/adolescent ;  
 Exercer une vigilance sur la posture corporelle, l'ergonomie et la respiration ;  
 Apporter une boîte à outils nécessaires aux futurs enseignants, à destination des élèves, face aux différentes contraintes musicales ;  
 Aborder des exercices pratiques pour apporter si besoin une réponse personnalisée en fonction de l'élève concerné ;  
 Apprendre à observer en situation pour développer la conscience des mouvements « parasites », le juste engagement du corps dans l'apprentissage et l'interprétation pour les élèves.

Enseignant

Sandrine CARRÉ / Dr MAMOU / Arnaud CREUSOT

Évaluation

Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

Nom du cours

### Ateliers pédagogiques

Objectifs

#### Vers une pédagogie du mouvement

Sensibiliser à la relation geste-son ;  
 Éveiller une conscience corporelle chez le musicien ;  
 Développer une réflexion permettant de répondre à un besoin sonore et corporel ;  
 Aiguiser la vision du professeur dans la lecture corporelle de l'élève.

#### Psychologie du développement de l'enfant et de l'adolescent

Apporter des repères généraux sur le développement de l'enfant et de l'adolescent afin de rendre apte à saisir les problématiques et les enjeux éducationnels liés à des étapes cruciales de développement ;  
 Aborder en conséquence les notions d'adaptation et de gestion des problématiques tels que l'inhibition, la dissipation, l'apparent manque d'imagination etc. ;  
 Amener à prévoir des conduites éducatives adaptées aux divers types de profils à des fins de remédiation et de prévention.

### Autour du rythme et du corps

Acquérir les bases fondamentales de la percussion corporelle ;

Explorer et identifier les multiples techniques et mettre en pratique des styles variés de percussion corporelle ;

Appréhender l'expression du rythme à travers l'expérience, à la fois de la danse et de la musique ;

Travailler autour du poids et de la suspension, de la résonnance du geste, d'appuis solides pour une pratique des percussions corporelles ample, respirée et nuancée ;

Acquérir des références et connaissances sur le monde de la danse percussive, les nombreuses disciplines associées, les origines et formes traditionnelles autour du monde, les formes actuelles, les pionniers et acteurs sur le terrain.

→ Contenu (non-exhaustif) : des échauffements corporels et des exercices de techniques diverses liées au mouvement ; des phrases dansées et sonores en mouvement ; un travail sur les appuis et le poids du corps ; la recherche du mouvement comme source de rythme ; des exercices de technique de dissociation et de carreurs rythmiques variées...

### Autour de la voix et de la respiration (physiologie et phonologie)

Rappel des notions sur la posture, sur la détente corporelle, sur une bonne maîtrise du souffle, sur le placement de la voix dans les résonateurs ;

Prendre conscience du terrain intérieur ;

Permettre une prise de conscience de la sensation d'ancrage et du lien entre la respiration et la qualité de l'interprétation ;

Aborder la voix de l'enseignant comme vecteur pour transmettre les notions, les outils pédagogiques ;

Apprendre à maîtriser sa voix, son corps selon les différentes situations ;

Approche de la voix par le trajet du son dans le corps ;

Enseignants

Sandra VALETTE / Laetitia PETIT / Isabelle DAUZET / Carole HEMARD

Évaluation

Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

## SOCIOLOGIE ET DIDACTIQUE DE LA MUSIQUE

Nom du cours

### Introduction à la pédagogie de l'éveil musical (13h) – *cours universitaire*

Objectifs

À l'aide de jeux vocaux et instrumentaux, d'écoutes diverses et de leurs possibles utilisation, de matériaux allant des objets aux instruments, de propositions variées et de leurs possibles évolutions (lien entre geste, son et trace graphique), il s'agit de comprendre comment amener les étudiants à saisir la diversité des possibles pour enseigner... A partir d'un travail pratique en situation seront dégagés des sujets de discussion et d'analyse pour comprendre les différents axes du travail : les paramètres du son, le travail vocal, le graphisme (lien entre geste, son et trace graphique), l'écoute et le travail sur l'imaginaire.

Enseignant

Florence PIGNET

Évaluation

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

Nom du cours

### Généalogies et transmissions musicales (13h) – *cours universitaire*

Objectifs

Pourquoi aimons-nous certains types de musique et pas d'autres ? Qu'est-ce qui détermine nos goûts musicaux ? Ce cours propose une introduction à la sociologie à partir de l'exploration de nos trajectoires musicales personnelles. En partant de l'étude de nos cadres familiaux, nous nous interrogerons sur les mécanismes sociaux qui façonnent nos préférences musicales ainsi que sur les rôles que jouent la classe sociale, le genre, la génération ou encore les appartenances culturelles sur nos pratiques instrumentales et d'écoute. À partir d'auteurs comme Pierre Bourdieu, Erving Goffman ou Bernard Lahire, nous chercherons à comprendre comment la musique participe à la formation de notre identité et à développer un regard critique sur le monde social.

Enseignant

Bianca REIS MARETTI

Évaluation

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

**Nom du cours**
**Méthodes, traités, éditions : analyse psycho-didactique (13h) – *cours universitaire***
**Objectifs**

Ce cours vise à susciter le développement d'une réflexion critique sur la diffusion et transmission des savoirs musicaux à partir d'une analyse de méthodes et traités pédagogiques (du XVII<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui). Dans le cadre d'un travail de groupe, nous mènerons des analyses sur un corpus précis afin d'envisager les implications de certains choix éditoriaux et didactiques sur les contenus, la transmission des savoirs, et les apprentissages musicaux. Les analyses prendront en charge les questions relatives aux sources, à l'interprétation, aux contextes institutionnels de la diffusion des savoirs, et aux enjeux didactiques.

**Enseignant**

Adrien BOURG

**Évaluation**

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

**Nom du cours**
**Enseigner la musique à l'école et au collège (13h) – *cours universitaire***
**Objectifs**

L'objectif de ce cours est d'aborder les enjeux de l'enseignement de la musique à l'école et au collège : sensibilisation aux pratiques vocales et instrumentales, découverte d'œuvres musicales diverses, initiation à l'improvisation et à la création. Au travers d'apports théoriques et de mises en situation musicales concrètes, il s'agira de découvrir différentes démarches pédagogiques permettant aux élèves d'entrer dans les apprentissages de façon ludique et motivante.

**Enseignant**

Anne BUBREL

**Évaluation**

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

**Nom du cours**
**Représentations sociales de la musique (13h) – *cours universitaire***
**Objectifs**

Talent, amateurisme, goût, légitimité, génie... Quelques grands mots habitent l'univers de la musique et cachent des enjeux sociaux, culturels ou politiques. Inscrit dans une démarche sociologique, le but de ce cours sera de déconstruire les idées reçues autour de la musique en développant notre capacité de réflexion critique à partir des écrits de Bourdieu, Adorno, Menger ou encore Elias.

**Enseignant**

Bianca REIS MARETTI

**Évaluation**

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

**UE 5 Développer ses compétences et se situer dans son environnement professionnel**
**ENVIRONNEMENT TERRITORIAL ET PROFESSIONNEL**
**Nom du cours**
**Connaissances générales sur l'environnement professionnel du professeur de musique**
**Objectifs**

Appréhender le contexte général de l'emploi dans le secteur de l'enseignement artistique spécialisé ;  
Aborder les textes réglementaires régissant l'enseignement spécialisé ;  
Permettre à l'étudiant la compréhension des enjeux et dispositifs de l'enseignement artistique à travers le projet d'établissement (rôle et missions des conservatoires, objectifs généraux et spécifiques dans sa discipline, enjeux du projet...) ;  
Compréhension du métier d'enseignant (situation fonctionnelle, conditions d'exercice, cadre statutaire, missions et fonction au service du Projet d'établissement et de son rayonnement territorial) ;

Sensibiliser aux problématiques des établissements d'enseignement artistique, à l'organisation territoriale et les politiques publiques ;  
Connaissance organisation FPT / FPParis + concours...

**Enseignant**

Emmanuel KIRKLAR

**Évaluation**

Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

### Communication et techniques d'entretien

Nom du cours	<b>Atelier prise de parole</b>
Objectifs	<p>Sensibiliser les étudiants à leur présence sur scène hors musique dans l'exercice de la prise de parole ;</p> <p>Porter une attention spécifique à la façon de se présenter, de parler, de se tenir ;</p> <p>Apporter des outils pédagogiques pour l'exercice de la prise de parole par autrui ;</p> <p>Parler, c'est être vu, la parole engage le corps - parler c'est montrer qu'on a envie de parler - parler c'est dire qui on est...</p>
Enseignant	Catherine SALVINI
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active
Nom du cours	<b>Préparation aux entretiens</b>
Objectifs	<p>Démystification du recrutement (contexte local, composition des jurys, type de questions, attentes...) ;</p> <p>Analyse et observation sur la posture générale (rythme, débit, attitude corporelle) ;</p> <p>Réflexion et préparation de sa présentation personnelle (éléments à mettre en avant, valorisation du parcours et des expériences, projets...) ;</p> <p>Appréhender la situation de l'entretien (capacité à problématiser une question, capacité à argumenter, capacité à rebondir...).</p>
Organisation	En petit groupe – étude de cas et simulation d'entretiens
Enseignant	Jean-Luc TOURRET
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active
Nom du cours	<b>Accompagnement personnalisé</b>
Objectifs	<p>Analyse et réflexion sur le CV, la lettre de motivation et le projet d'enseignement ;</p> <p>Savoir synthétiser son parcours et transmettre les informations essentielles ;</p> <p>Apprendre à hiérarchiser les informations, savoir organiser sa pensée ;</p> <p>Adapter ces outils au poste sollicité, à la structure à laquelle on s'adresse ;</p> <p>Identifier ses propres connaissances et compétences etc.</p>
Organisation	En petit groupe
Enseignant	Emmanuel ORIOL
Évaluation	Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active + réalisation des différents documents

### GESTION DE LA MUSIQUE

Nom du cours	<b>Notions générales de droit appliquées à la musique (13h) – <i>cours universitaire</i></b>
Objectifs	Ce cours a pour objectif d'initier les étudiants aux notions de droit qui s'appliquent à la musique afin de leur permettre d'avoir un aperçu de l'environnement juridique dans lequel s'inscrit la musique. Ainsi, les étudiants pourront acquérir des réflexes leur permettant d'analyser un contrat, d'établir un contrat et de déterminer les obligations légales liées à la musique enregistrée et au spectacle vivant.
Enseignant	Johanna BOURDON
Évaluation	Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

**Nom du cours**
**Environnement institutionnel du musicien (26h) – *cours universitaire***
**Objectifs**

Dans le cadre de ce cours nous procéderons dans un premier temps à une approche historique assortie de définitions des politiques culturelles dédiées à la musique. Toutes les musiques sont concernées par cette approche. Ce cours abordera principalement les sujets traités au-delà d'un temps de cours magistral par une mise en pratique et situation au travers de l'étude de projets et de textes permettant une approche concrète et vivante de l'environnement professionnel du musicien. Les sujets abordés concerneront : organisation du ministère de la Culture et modalités d'intervention, organisation et interventions des collectivités territoriales, opérateurs et institutions, organismes de soutien telles les sociétés civiles ou encore le CNM, la politique des labels et les questions d'aménagement artistique et culturel du territoire, de démocratisation versus les droits culturels, le domaine de l'action culturelle et l'éducation artistique et culturelle, les enseignements artistiques, les opéras et les orchestres. Un parcours présentera les spécificités du secteur des industries culturelles, au travers notamment de l'approche de l'écosystème des musiques actuelles, de la relation au marché, de l'incidence de l'économie du numérique sur le secteur ou le fonctionnement en 360°, ou encore l'irruption de l'IA dans le monde de la musique.

Un temps sera consacré au métier d'artiste musicien : le statut d'artiste, les modalités de salariat, les modalités de contrats, les structurations juridiques, l'environnement professionnel accompagnant l'artiste et son développement de carrière, l'économie de la musique enregistrée à l'ère du numérique etc...

**Enseignant**

Isabelle LAZZARINI

**Évaluation**

Contrôle continu donnant lieu à une notation sur 20

## Enseignement artistique et situations de handicap

**Nom du cours**
**Cadre légal et réglementaire / Trouble Dys / Spectre de l'autisme / Handicap visuels et auditifs**
**Objectifs**

Savoir rendre accessible les pratiques musicales aux personnes en situation de handicap ;  
Apporter aux étudiants les clés et les outils pour répondre aux besoins des élèves en situation de handicap.

**Contenus**

Enjeux éthiques, déontologiques et de droit - Cadre légal et réglementaire ;  
Notions de handicap et d'accessibilité - Concept d'accessibilité culturelle : typologie des obstacles et des réponses ;  
Typologie des handicaps : visuel, auditif, moteur, sensoriel etc. ;  
Approches pour l'accessibilité des enseignements et des pratiques artistiques (pédagogies adaptées, aides techniques, nouvelles technologies, partenaires mobilisables...).

**Organisation**

4 ateliers de 4h

**Enseignant**

Association CEMAFORRE / Anne BILLANT / Natalia VALENTIN

**Évaluation**

Contrôle continu basé sur l'assiduité et la participation active

## **Stage de tutorat**

Ce document est réalisé comme un guide général permettant à tous, tuteurs et étudiants, d'avoir le même degré d'information en début de stage. Il précise également le contenu global attendu pour ce module de formation.

### **1. Réflexion autour du choix du tuteur et établissement de la convention**

L'étudiant propose ses choix d'établissements d'accueil (CRR, CRD, CRC d'Île de France) et de tuteurs au conseiller aux études DE. Le tuteur ne doit pas avoir été un ancien professeur, ou un partenaire artistique régulier de l'étudiant, afin de garantir une véritable rencontre artistique et pédagogique.

Une fois le choix du tuteur effectué, l'étudiant en informe, par communication de la fiche de renseignements, le conseiller aux études pour validation et prise de contact avec l'établissement.

En outre, l'étudiant devra veiller à vérifier certains éléments auprès du tuteur :

- Concordance des emplois du temps respectifs afin de s'inscrire dans une régularité de séances hebdomadaires ; un premier calendrier prévisionnel – 7/8 séances minimum pour le tutorat 1 et de 15 séances minimum pour le tutorat 2 – est alors établi et précisé dans la fiche de renseignements ;
- Faisabilité du stage selon les projets pédagogiques-auditions-examens etc. prévus dans la structure d'accueil ;
- Diversité des profils et des niveaux des élèves dans la classe du tuteur (en particulier 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle).

Suite à l'obtention de l'accord du tuteur, une convention entre l'étudiant, l'établissement d'accueil et le PSPBB est établie. Celle-ci prendra alors en compte les dates du calendrier prévisionnel.

Le stage pourra alors débuter une fois la convention signée par l'ensemble des parties ET une fois que le tuteur aura remis au conseiller aux études une fiche de renseignements avec les documents demandés.

Pour le tutorat 2, l'étudiant devra également rendre au plus vite la fiche de renseignements des épreuves terminales au conseiller aux études pour validation d'une date d'épreuves.

### **2. Missions du tuteur**

Au moment de la signature, la convention est communiquée au tuteur afin qu'il puisse prendre connaissance de ses missions, éditées par le PSPBB.

La mission principale du tuteur est de contribuer à former l'étudiant au métier d'enseignant de musique, en lui apportant toutes les ressources dont il a besoin pour le bon déroulement de son stage. Le tuteur reçoit du PSPBB une rémunération forfaitaire pour les prestations suivantes :

Tutorat 1 (26h)	Tutorat 2 (60h)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction d'un « rapport d'évaluation » établi conjointement avec l'étudiant qui permettra son évaluation ;</li> <li>- contribuer à apporter les connaissances liées à la didactique de la discipline et développer chez l'étudiant les compétences pédagogiques pratiques spécifiques liées à sa spécialité, ainsi que les divers aspects des responsabilités professionnelles liées à l'enseignement spécialisé;</li> <li>- bilan pédagogique à l'issue de chaque séance avec l'étudiant afin d'analyser les situations pédagogiques mises en œuvre par celui-ci, d'opérer un diagnostic des élèves, d'aider l'étudiant à préciser ses objectifs, de communiquer et expliciter des observations, de conforter l'étudiant dans la compréhension des attendus de chaque cycle et des possibilités de progression des élèves (technique, musicale) etc.</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- placer l'étudiant au cœur du métier d'enseignant, <u>à la fois en phase d'observation mais surtout de prises en charge régulières d'élèves du tuteur</u> ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- placer l'étudiant au cœur du métier d'enseignant, <u>avec une prise en charge totale et régulière de la classe du tuteur</u> ;</li> <li>- permettre à l'étudiant d'effectuer pleinement son projet artistique à vocation pédagogique dans les meilleures conditions possibles (ressources humaines et matérielles) ;</li> <li>- préparer l'étudiant aux différentes épreuves terminales en lien avec le tutorat</li> </ul>

### **3. Objectifs et contenus du tutorat**

Ce tutorat doit permettre à l'étudiant d'appréhender les différentes situations que rencontre ou initie aujourd'hui un professeur d'instrument : cours individuel, cours de groupe, pratiques d'ensemble, ateliers de création, de sensibilisation, avec des enfants, des adolescents, des adultes... Chaque séance sera suivie d'un bilan pédagogique afin d'aider l'étudiant à progresser dans son attitude et la gestion d'un cours. Cela permettra également d'analyser les situations pédagogiques mises en œuvre par celui-ci, d'opérer un diagnostic des élèves, de communiquer et expliciter des observations, de comprendre les attendus de chaque cycle etc.

L'étudiant doit se construire une « boîte à outils » lui permettant d'assumer progressivement les responsabilités qui seront les siennes, au sein d'une structure artistique (liste non-exhaustive) :

- Structurer des séances d'apprentissage ;
- Construire et organiser sa réflexion pédagogique ;
- Accueillir, observer, mesurer les besoins, les attentes et les capacités des élèves ;
- Utiliser l'espace pour favoriser la concentration, l'écoute, la communication et l'expression artistique ;
- Atteindre les compétences visées au référentiel de certification ;
- Donner les moyens aux élèves de s'approprier une pratique artistique exigeante ;
- Diagnostic de l'élève (des élèves) et déduction d'objectifs d'apprentissage appropriés ;
- Transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture et du patrimoine ;
- Donner des ressources durant une séance (consignes, jeux, exercices, exemples et supports de travail) ;
- Donner des pistes pour le travail personnel et organiser le travail technique au service de l'artistique ;
- Instaurer un climat de confiance et une bonne atmosphère de travail, s'adapter à l'imprévu et insuffler une dynamique de classe ;
- Susciter la curiosité des élèves, solliciter leur démarche d'exploration, de recherche et d'invention en leur donnant les outils permettant de prendre des initiatives musicales et savoir exploiter leurs propositions ;
- Aspects kinesthésiques et posturaux propres au jeu instrumental ;
- Les différents rôles possibles de l'élève : interprète, improvisateur (etc.) et les stratégies pédagogiques selon les directions choisies.

### **4. Évaluation**

#### **4.1. Rapport de stage de la responsabilité de l'étudiant**

Chaque tutorat fera l'objet d'un rapport de stage rédigé par l'étudiant et validé par le conseiller aux études DE musique.

Dans le rapport de stage pour le *tutorat 1* (à rendre au plus tard 3 semaines après la fin du tutorat), il est demandé à l'étudiant :

1. une description de situations pédagogiques rencontrés et les propositions de solutions pédagogiques apportées ;
2. une 1<sup>re</sup> ébauche des objectifs d'acquisition par cycle mis en relation avec les outils/ressources utilisés pour atteindre ces objectifs ;
3. un bilan et auto-évaluation des résultats observés sur les élèves.

Dans le rapport de stage pour le *tutorat 2* (à rendre au plus tard mi-juillet 2026), il est demandé à l'étudiant :

1. une mise à jour des objectifs d'acquisition par cycle et les outils/ressources utilisés pour atteindre ces objectifs ;
2. son projet d'enseignement mise à jour au regard de l'ensemble de sa formation (entre autres du module *d'accompagnement personnalisé*) et des expériences pédagogiques vécues durant les trois années de formation.

#### **4.2. Contrôle continu sous la responsabilité du tuteur**

Tout au long du stage, le tuteur devra prendre contact régulièrement avec le conseiller aux études afin d'effectuer des points d'étape et transmettre à la fin de chaque mois (au plus tard le 26 du mois en cours) un planning au conseiller aux études dans lequel sera inscrit les dates et le nombre d'heures effectué. Au terme du tutorat, le tuteur doit remplir un rapport d'évaluation où sera indiqué des appréciations et la note de contrôle continu. Ce rapport devra être signé par l'étudiant et le tuteur.

## Épreuves terminales de la formation

Pour obtenir le Diplôme d'État, l'étudiant doit valider les 6 semestres de la formation (180 crédits) et obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 à chaque épreuve terminale présentée ci-dessous :

### **ÉPREUVE PÉDAGOGIQUE – mise en situation pédagogique (1h)**

#### **Discipline enseignement instrumental ou vocal**

##### *- Domaine musique classique à contemporaine / domaine Musique ancienne*

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 3 séquences de cours dirigés par l'étudiant : deux cours individuels, de nature différente avec des élèves de niveaux différents (1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>nd</sup> cycle) et un cours collectif (minimum 3 personnes – pratiques collectives, pédagogie de groupe). Ces cours se dérouleront obligatoirement avec des élèves du tuteur et s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat, selon le programme et le matériel pédagogique choisi par l'étudiant.

##### *- Domaine Jazz et musiques improvisées / domaine Musiques Actuelles Amplifiées*

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de cours dirigés par l'étudiant : un cours individuel et un atelier de pratique collective. Ces séquences se dérouleront obligatoirement avec des élèves du tuteur et s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat, selon le programme et le matériel pédagogique choisi par l'étudiant.

#### **Discipline accompagnement – option musique**

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de travail : lors d'une séance individuelle de travail avec un élève (discipline instrumental) et lors d'une séance collective dans la classe de chant lyrique. Ces séquences s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat.

#### **Discipline direction d'ensembles**

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de travail : lors d'une séance avec un ensemble instrumental de 1<sup>er</sup> cycle et lors d'une séance dispensée à des élèves de 2<sup>nd</sup> ou 3<sup>rd</sup> cycle. Ces séquences s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat.

#### **Discipline Création musicale contemporaine**

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de cours dirigés par l'étudiant : un cours individuel de composition et un cours collectif de théorie/esthétique. Ces séquences s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat.

#### **Discipline Formation musicale**

L'épreuve pédagogique, d'une durée globale d'une heure, est constituée de 2 séquences de cours dirigés par l'étudiant : une séance portant sur la pratique vocale d'un groupe d'élèves en incluant la dimension « culture musicale » du cours de formation musicale (histoire, contexte, esthétique) et une séance portant sur les aspects relatifs aux éléments théoriques de la musique. Ces séquences s'inscriront dans la continuité des cours dispensés dans le tutorat.

---

## ÉPREUVE PRATIQUE – projet artistique à vocation pédagogique (30 minutes)

---

### Discipline enseignement instrumental ou vocal

### Discipline direction d'ensembles / Discipline Création musicale contemporaine / Discipline Formation musicale

Ce projet, sous la forme d'un « concert-spectacle » est un projet artistique transversal et interdisciplinaire, personnel, à vocation pédagogique. Lieu privilégié pour inscrire l'apprentissage dans un panel culturel et artistique élargi, le projet doit permettre aux élèves d'enrichir leur pratique musicale par la création et la découverte d'autres pratiques artistiques – et non plus seulement sa seule discipline – mais aussi aborder d'autres univers, styles, répertoires etc. Ce projet est également l'occasion de conduire les élèves vers plus d'autonomie, vers une participation plus active, de mettre en relation leur imaginaire, leur créativité et leurs compétences diverses. Acteur du projet – de sa conception à sa réalisation – les élèves inscriront ainsi leur apprentissage dans une véritable dimension artistique et culturelle.

Cette épreuve ne consiste pas strictement à une évaluation des élèves, mais permet également d'apprécier la capacité de l'étudiant à réaliser un projet en adéquation avec une organisation planifiée et une coordination des différents acteurs de la structure d'accueil. Ce projet doit relever d'un intérêt et d'une qualité artistique et pédagogique sur les plans esthétique, musical et interdisciplinaire. Il y sera, entre autres, évalué la pertinence des objectifs d'apprentissage poursuivis, des moyens engagés et au regard de ceux-ci, celle du projet.

### Discipline accompagnement – option musique

Sous la forme d'un dossier, il s'agira d'imaginer un projet afin de sensibiliser et initier les pianistes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle à l'accompagnement au piano. Ce projet sera alors l'occasion pour l'étudiant de montrer ses capacités à exercer les différentes facettes de son métier, à savoir sa capacité à accompagner (accompagnateur) et sa capacité à enseigner la pratique de l'accompagnement (enseignant).

---

## ÉPREUVE ÉCRITE – travail individuel de recherche

---

Le Travail Individuel de Recherche consiste en l'élaboration d'un travail réflexif sur un sujet libre afin de permettre à l'étudiant d'interroger et approfondir des aspects de son champ professionnel. Dans une démarche d'appropriation des questions artistiques et pédagogiques, il s'agira d'entreprendre la rédaction d'un texte cohérent en problématisant une thématique et/ou un questionnement en lien avec son expérience personnelle, la pratique professionnelle envisagée et les enseignements suivis au cours de la formation.

Pour les étudiants en formation DE, ce travail sera complété d'un objet pédagogique, concret et utile pour eux-mêmes, leurs futurs collègues et/ou leurs élèves - aboutissement d'une recherche et d'une réflexion sur les pratiques et les contenus d'enseignement.

Ce travail individuel de recherche se veut une initiation à la recherche qui respecte les exigences d'un mémoire de recherche universitaire au sens traditionnel du terme concernant : le travail de recherche, la documentation bibliographique, la rigueur de la pensée, l'organisation du discours, le soin de la rédaction, le degré et les champs d'application des résultats de la recherche dans sa pratique professionnelle.

---

## ÉPREUVE ORALE – entretien (30 minutes)

---

L'entretien terminal porte essentiellement sur l'épreuve pédagogique et sur la soutenance du TIRP envoyé à chaque membre du jury. Il permet entre autres de vérifier l'aptitude de l'étudiant à mettre en perspective critique et analyser sa pratique pédagogique.

Cet entretien sera également l'occasion d'évaluer la capacité de l'étudiant à exposer sa réflexion personnelle sur le métier de professeur de musique en s'appuyant sur une analyse de ses expériences artistiques et pédagogiques en relation avec la formation reçue.

## **Assiduité et Sanctions**

Extrait du règlement intérieur du PSPBB

### **TITRE 3 – ASSIDUITÉ ET CONGÉS**

#### **Article 13 – Assiduité**

L'assiduité aux cours prévus dans le cadre du cursus choisi par chaque étudiant est obligatoire.

L'ensemble des activités composant le cursus de l'étudiant prévaut impérativement sur toutes activités et tous engagements extérieurs. Pour obtenir les évaluations semestrielles requises pour chacune des disciplines composantes des U.E., les étudiants doivent avoir suivi régulièrement l'ensemble des cours auxquels ils sont astreints durant l'année universitaire.

#### **Article 14 – Demandes d'autorisation d'absence**

Les autorisations d'absence ont un caractère ponctuel. Il en existe deux types :

- autorisation d'absence pour convenance personnelle,
- autorisation d'absence pédagogiquement motivée.

1 - L'absence pour convenance personnelle doit faire l'objet d'une demande datée écrite auprès de l'administration qui doit être dûment motivée et présentée au moins deux semaines avant le début de la période concernée. L'accord en est donné par le directeur du PSPBB ou du CMDL le cas échéant, après consultation des enseignants de l'étudiant. L'administration se réserve le droit d'exiger tout justificatif relatif à une absence et de déclarer le motif recevable ou non.

Les autorisations d'absence n'entraînent ni la suspension du déroulement du cursus, ni l'aménagement de celui-ci. Elles doivent demeurer strictement compatibles avec le suivi du cursus.

2 - A titre exceptionnel, lorsqu'un étudiant a préalablement informé de son absence dans les mêmes conditions et délai qu'au point 1 du présent article, et que celle-ci n'est pas de nature à nuire au propos pédagogique, soit en raison de la rapidité du rythme d'apprentissage de l'étudiant, soit parce qu'elle donne lieu à compensation – sous forme de l'assistance à une séance ultérieure de cours, ou de la réalisation d'un travail de substitution - il peut demander le bénéfice d'une absence pédagogiquement motivée.

#### **Article 15 – Communication des absences et justificatifs**

Toute absence doit être notifiée immédiatement ou par anticipation, par voie écrite et datée, auprès du conseiller aux études/coordinateur pédagogique ou de la scolarité du PSPBB dans un délai de 8 jours.

Ces derniers se réservent le droit d'exiger tout justificatif relatif à une absence et de déclarer le motif recevable ou non.

Sont considérées comme absences justifiées :

- les problèmes de santé accompagnés d'un certificat médical
- les cas d'accident ou de décès de proches, obligations civiles et militaires, grèves des transports, accident matériel
- la participation préalablement validée par l'équipe pédagogique, à une activité ayant valeur de formation ou d'expérience conformément au projet personnel défini précédemment La participation à une activité artistique extérieure, validée par la direction, sera néanmoins très limitée afin de ne pas mettre en danger le cursus de l'étudiant, la santé de l'étudiant et le fonctionnement de la classe.
- convocations : concours et examens publics, institutions et organismes sur présentation de justificatifs
- obligations religieuses ponctuelles
- et plus généralement, l'ensemble des cas dits de force majeure dûment justifiés

## TITRE 4 – SANCTIONS PÉDAGOGIQUES ET DISCIPLINAIRES

### Titre 4a - SANCTIONS PÉDAGOGIQUES

#### Article 18 - Types de sanctions pédagogiques

Les sanctions pédagogiques sont :

- l'avertissement
- la non-validation du semestre ou d'un EC
- l'exclusion définitive

Ces sanctions s'appliquent au cursus suivi par l'étudiant. Elles se cumulent dans le cadre d'une même année universitaire. L'exclusion définitive du PSPBB peut être immédiate ou différée à la fin de l'année universitaire en cours.

#### Article 19 - Conditions d'application des sanctions

L'avertissement peut être prononcé dans les cas suivants :

- un retard à un examen quelle qu'en soit la nature
- un retard à une répétition générale ou à une manifestation publique
- une absence non autorisée ou non justifiée aux activités d'ensemble ou à un cours
- non respect de la charte du musicien et du règlement des sessions d'orchestre

Cet avertissement établira les conditions que l'étudiant devra respecter pour poursuivre son cursus au sein du PSPBB. En cas de non-respect des conditions de l'avertissement, l'étudiant pourra se voir signifier s du PSPBB.

La non validation d'EC : à partir de trois absences injustifiées dans un même élément constitutif (EC) celui-ci ne sera pas validé.

Sans qu'il soit besoin d'avertissement préalable, l'exclusion définitive de l'établissement peut être prononcée dans les cas suivants :

- toute absence à un examen quelle qu'en soit la nature (examen de fin d'études, de contrôle)
- toute absence à une répétition générale ou à une manifestation publique
- toute absence à une activité d'ensemble après s'être vu refuser une autorisation d'absence
- les absences répétées au cours du cursus

### Titre 4b - SANCTIONS DISCIPLINAIRES

#### Article 22 - Types de sanctions disciplinaires

Les sanctions disciplinaires sont :

- l'avertissement
- le blâme
- l'interdiction de participer aux évaluations
- l'exclusion temporaire pour une durée déterminée
- l'exclusion définitive du PSPBB

Ces sanctions s'appliquent à l'ensemble des cursus suivis par l'étudiant. Dans tous les cas d'exclusion et d'interdiction de participer aux évaluations, l'année compte dans la scolarité de l'étudiant.

#### Article 23 - Conditions d'application des sanctions disciplinaires

Les sanctions disciplinaires s'appliquent dans tous les cas où il y a manquement aux règles de civilité élémentaires ou à la discipline, acte de violence ou harcèlement à caractère sexiste ou sexuel, infraction aux règlements internes et à la réglementation officielle.

## Fiche de renseignements – stage

À renvoyer **6 SEMAINES** avant le début du stage (en format PDF) à l'adresse suivante :  
[conseiller.de-musique@pspbb.fr](mailto:conseiller.de-musique@pspbb.fr)

- « Stage EAC » - 9H       « Stage Obs » - 15H  
 « Tutorat 1 » - 26H       « Tutorat 2 » - 60H

### **VOS INFORMATIONS PERSONNELLES**

Nom, Prénom :

Discipline :

Niveau DNSPM, DE et Licence :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Adresse postale :

Nationalité :

Nom du centre de sécurité sociale pour l'année en cours :

Nom et Numéro d'assurance responsabilité civile :

### **STRUCTURE D'ACCUEIL**

Nom du conservatoire d'accueil :

Nom du directeur :

Adresse :

Email :

Nom du secrétaire général du Conservatoire :

Email :

Nom du tuteur :

Téléphone :

Email :

Département et disciplines observées (Stage Obs) :

Dispositif observé (Stage EAC) :

### **CALENDRIER**

Période de stage : entre le ..... et le .....

Calendrier prévisionnel (dates précises) :

**Fiche de renseignements – épreuves terminales**

À renvoyer **au plus vite** à l'adresse suivante : [conseiller.de-musique@pspbb.fr](mailto:conseiller.de-musique@pspbb.fr)

**VOS INFORMATIONS PERSONNELLES**

Nom, Prénom :

Discipline :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

**ÉPREUVES TERMINALES**

L'ensemble des épreuves terminales doivent avoir lieu le même jour dans un créneau horaire de 3h, en suivant l'ordre ci-dessous :

**1<sup>ère</sup> proposition**

- Mise en situation pédagogique – 1h
- Projet artistique à vocation pédagogique (en public) – 30 min
- Entretien – 30 min + délibération

**2<sup>ème</sup> proposition**

- Projet artistique à vocation pédagogique (en public) – 30 min
- Mise en situation pédagogique – 1h
- Entretien – 30 min + délibération

Nom et adresse du conservatoire d'accueil :

Salle pour l'épreuve pédagogique :

Salle pour le projet pédagogique :

Proposition d'organisation choisie :

Dates souhaitées (faire 3 propositions) :

Horaires souhaités :

Signature de la direction du conservatoire

Signature du tuteur